



SNUipp-FSU 03
2 rue des Conches
03100 Montluçon
☎ : 04 70 03 85 90
✉ snu03@snuipp.fr

Montluçon, le 12 septembre 2014

A l'attention de
M. le Directeur Académique des Services
Départementaux de l'Education Nationale de l'Allier,

Copie à M. l'EN chargé de l'ASH,

Objet : Accompagnants des élèves en situation de handicap

Nous sommes alertés par les conditions dans lesquelles s'effectue la rentrée scolaire dans notre département pour les accompagnants des élèves en situation de handicap, qu'ils soient AESH ou AVS et quelle que soit la nature de leur contrat.

Nous sommes souvent en relation avec des personnels désabusés qui, faute de renseignements ou en raison d'informations erronées, sont déstabilisés par la précarité de leur situation professionnelle.

Pourtant, depuis les conclusions du groupe de travail présidé par Mme Komitès à l'été 2013, l'engagement a été pris pour tous les auxiliaires de vie scolaire à bénéficier d'une véritable perspective professionnelle dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Le Code de l'Education a été modifié en ce sens avec l'insertion d'un nouveau chapitre sur les « Dispositions spécifiques relatives aux accompagnants des élèves en situation de handicap », dont les modalités d'application sont précisées dans le décret n° 2014-724 du 27 juin 2014.

Renouvellement de contrat d'AED-AVS à la place du CDD d'AESH prévu dans le décret ; durée annuelle de travail fixée en deçà des 39 à 45 semaines légales ; CDI d'AESH entraînant une baisse de la quotité de travail ; modifications dans les nouveaux contrats sans information au préalable ; prise de fonction sans signature de contrat... la liste des dysfonctionnements rapportés est loin d'être exhaustive.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons un complément d'informations sur la situation dans le département, ainsi qu'une rencontre rapide sur le sujet.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, à notre attachement au bon fonctionnement du service public et laïque de l'Education Nationale.

Pour le SNUipp-FSU 03,

Rémi Puzenat